

■ Le magazine bimestriel de votre ville

4 avril
Place 2^e DB
13h30

Sées

CARNAVAL

ouvert à tous !

avec la fanfare N'DING

DOSSIER

Embellissement :
A la conquête de la 2^e fleur !

Vivre à Sées

Le festival Ciné-environnement
fête ses 25 ans !

SÉES SPORTIF

HANDBALL

- Pour la 3^e fois consécutive, qualification pour les 16^{ème} de finale de la Coupe de France départementale.
Rencontre le 24 février contre L'Etoile Sportive Arquaise.
- Demi finale de la Coupe de l'Orne prévue le 30 mars contre Mortagne/Bellême.

TENNIS

- Tournoi interne le 27 janvier, une vingtaine de joueurs ont participé.
Chez les hommes :
Benjamin Naveau a remporté le tournoi contre Emmanuel Terré
Chez les femmes :
Manon Charrier a battu Marion Plassais.

ROLLER

- Trophée de la Seine, compétition régionale de Normandie, 10^e place pour le groupe des confirmés.
- Trophée Île-de-France le 27 janvier à Gacé, où elles sont arrivées 3^e.

TIR A L'ARC

- 88 archers ont participé au concours les 19 et 20 janvier à Sées, avec de bonnes performances pour les archers sagiens.
- 6 archers ont brillé au Championnat de l'Orne les 2 et 3 février et se sont qualifiés au Championnat de Normandie les 16 et 17 février.
- Gérard Adde, classé 10^e au niveau national, participera au Championnat de France les 2 et 3 mars à Vittel.

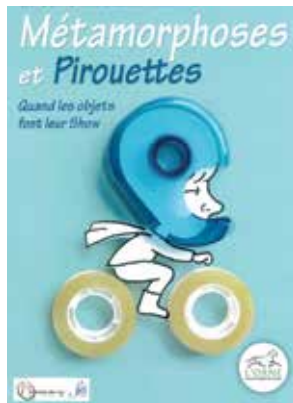
KARATÉ

- Le 13 janvier à Alençon Championnat de l'Orne combat : 7 jeunes qualifiés pour le Championnat de Normandie prévu le 3 mars à Forges-les-eaux.

UN GRAND BRAVO A TOUS A LES SPORTIFS !

PIERRES EN LUMIERES APPEL A BENEVOLES

Nous recherchons des figurants pour la participation de la prochaine édition de l'événement Pierres en Lumières. Le spectacle d'une durée de 20 min aura lieu sur le parvis de la Cathédrale le 18 mai 2019 à 22h30.
3 à 4 répétitions sont à prévoir.
Renseignements :
miroirnormand61@gmail.com
Tel. 02 33 81 79 70



EXPOSITION GILBERT LEGRAND

La médiathèque a accueilli une exposition originale d'objets détournés, (donnant même des idées à certains... !), réalisée par l'artiste Gilbert Legrand. Ce toulousain est aussi illustrateur de livres pour enfants et travaille cette année avec la médiathèque départementale de l'Orne autour d'un concours de création de jeux de société auquel la médiathèque de Sées et l'ITEP La Rosace participent.

du 2 au 24 janvier



"SUPER SYNTHÈSE"

Du 21 janvier au 17 février 2019, s'est tenue l'exposition itinérante sur l'urgence climatique. Dans les quatre containers présents Place du Général de Gaulle. Les Sagiens mais aussi les visiteurs ont pu découvrir d'une nouvelle manière, des oeuvres autant audiovisuelles que végétales.

La **NUIT DE LA LECTURE** a remporté un franc succès pour cette troisième édition, organisée en partenariat avec la Librairie L'Oiseau-Lyre, le samedi 19 janvier ! Une soixantaine de personnes ont pu écouter un conte, animé d'ombres chinoises, pour enfants en première partie de soirée et des extraits de romans, de poèmes ou de chansons en deuxième partie. Le tout dans une ambiance feutrée très conviviale !
Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

Centre hospitalier de Sées : Cérémonie des vœux

M. Jérôme Le Brière, Directeur par Intérim et M. Antoine Chatel, Directeur délégué ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel soignant, félicitant ainsi l'implication de chacun au quotidien. L'exercice 2018 se clôture de manière positive !

La gestion financière saine et rigoureuse aura permis d'élargir l'offre de soins par des consultations de chirurgie viscérale et de cardiologie, étoffant celles déjà

existantes : diabétologie/endocrinologie, ORL et psychiatrie.

Elle aura également permis l'acquisition d'un échographe dernière génération.

Du côté de l'EHPAD, le réaménagement des espaces de déambulation et des lieux de vie de l'unité sécurisée a débuté.

Parmi les perspectives 2019, la permanence des soins et la démographie médicale, seront consolidées par le recrutement

d'un troisième praticien hospitalier.

Centre hospitalier de proximité, l'hôpital de Sées est donc le parfait exemple des objectifs fixés par la nouvelle politique de santé « Ma santé 2022 », à savoir faciliter et coordonner les parcours de soins, et conjuguer les compétences de la médecine de ville et de la médecine hospitalière : toutes deux indispensables et complémentaires.



jeudi 24 janvier

Sommaire...

p. 2 > 5

Actualités

Retour sur...

Sées sportif
Les expositions
La nuit de la lecture
Les cérémonies des vœux
Le concours des illuminations de Noël

p. 6 > 9

Dossier

Opération OPAH lancée
Un atelier de faux-monnayage trouvé à Sées
Conférence Archéologie préventive
A la conquête de la 2^e fleur
Concours des maisons fleuries

Le déchet vert une ressource à ne pas gaspiller !

p. 10 > 13

Vivre à Sées

La magie des mots à la Médiathèque
La fête du court-métrage
Le festival Ciné-environnement fête ses 25 ans
Voyage en Orient avec Shora Falâh
Vahdati
Elections : nouvelle réglementation
Travaux réalisés sur la commune
Offres d'emploi
Infos pratiques
Etat-civil

p. 14

Vie municipale

Tribunes des élus

p. 15

Agenda

LE 26 MARS 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Edito

Ancien Collège, Vœux et Travaux.

Dans ses ordonnances des 4 Mars 2013, 9 Septembre 2013, 29 Juillet 2014 et 19 Novembre 2014, le Tribunal Administratif de Caen a confié à Monsieur Jean-Claude Rousseau, Expert Judiciaire, la mission d'expertiser les travaux portant sur la réhabilitation de l'Ancien collège de Sées. Après ces trop longues années, l'Expert Judiciaire,

agrandissement. Les travaux suivent leurs cours dans un calendrier respecté. Il sera opérationnel pour les associations et les élèves, lors de la prochaine rentrée scolaire de Septembre.

Le troisième vœu que j'émettais concernait la construction d'un futur lotissement. Dans un contexte de baisse de la population, et pour attirer de nouveaux habitants, il nous faut mettre en œuvre ce lotissement, celui de Champ Gérard, situé sur la route du même nom. Les premières études sont réalisées, avec l'appui des géomètres sur les bornages, permettant ainsi de fixer le nombre de parcelles.

S'en suivra l'inscription au budget des travaux et réalisations des VRD (Voies et Réseaux Divers).

A l'ordre du jour également l'effacement des réseaux rue d'Argentré et en partenariat avec la CDC, la réfection de la rue du Docteur Hommey.

Je suis conscient qu'il y avait aussi d'autres projets, que nous avons dû repousser à cause de contraintes budgétaires, mais aussi sans augmenter l'impôt.

C'est dans ce contexte, que nous établirons un budget équilibré. Nous tiendrons compte aussi, que nous devons être très scrupuleux, de la dépense de l'argent public, le vôtre.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

a fini par rendre son rapport, au Tribunal en date du 30 Septembre 2018.

A la lecture de ces lignes, trois réunions auront déjà eu lieu pour entériner la reprise des travaux sous la direction de Monsieur Bousquet, Architecte, assurant la maîtrise d'œuvre. Les entreprises ont d'ores et déjà commencé, et ce pour terminer l'opération avant la fin de l'Année en cours.

Cette reprise des travaux faisait évidemment partie des vœux que je vous ai présentés lors de la cérémonie du 18 Janvier dernier.

Le deuxième vœu concernait le chantier déjà en cours du gymnase, rue du 11 Novembre, avec sa réfection totale et son

Mairie de Sées
Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr



Trait d'Union mars-avril 2019
Magazine bimestriel de la Ville de Sées
Directeur de la publication : J-Y Houssemaine
Rédacteurs : M. Dehayes, J. Mabilille, G. Marie, Musée de Normandie, N. Gripon,
PAO : M. Dehayes
Photos : M. Dehayes, A. Suzanne, Musée de Normandie, Inrap, Envi d'Anim, Shora Falâh Vahdati
Imprimerie : Bémo Graphic - Alençon

RETOUR SUR...

vendredi 18 janvier - Auditorium de l'Espace Culturel des Halles



LA CEREMONIE DES VOEUX A LA POPULATION

Bilan 2018 et perspectives 2019...

2018 aura été une année marquée par un contexte politique tendu, Monsieur Houssemaine, maire de Sées, a formulé des vœux d'espoir pour une année de paix et de solidarité. Des vœux exprimés par les maires des départements normands, mardi 15 janvier à Bourgheroulde, au Président de la République dans le cadre du Grand débat National. Le Président n'a édulcoré aucun sujet, de la loi Notre, en passant par l'ISF, les 80 km/h, et les services de proximité du monde rural... Un dénouement apaisé afin que ces vœux puissent être entendus et compris par le chef de l'Etat, « régler, par un dialogue constructif, le malaise exprimé par un grand nombre de nos compatriotes, qu'ils portent ou non un gilet jaune » a souhaité Monsieur le Maire. Un cahier de doléances est à votre disposition au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, probablement jusqu'à fin mars.

Sur le plan local, 2018 aura été une année riche en événements festifs, tant au niveau de la culture, du sport, des aménagements, que du social. L'événement marquant aura été, sans nul doute, le 21 septembre dernier, la signature de la charte d'homologation de la ville de Sées, devenant ainsi « 8^e Petite Cité de Caractère ».

En termes de travaux, des investissements ont été entrepris au niveau du Centre Polyvalent avec l'agrandissement du parking (soit 62 places

supplémentaires), la réfection de la toiture du Vivier et du local des boulistes. Concernant l'amélioration de la voirie, on citera le changement des luminaires de l'Allée Saint-Benoit, les trottoirs rue Amesland, et les travaux de réseaux de la rue du Cours, en collaboration avec la CDC. La rénovation des vestiaires et la création d'un espace de convivialité pour le service des espaces verts de la ville viennent également de s'achever.

Pour les projets 2019, la restauration de l'Ancien collège sera un chantier primordial. Après la remise du rapport par l'expert judiciaire au tribunal Administratif, l'autorisation de reprise des travaux a été accordée. Une première réunion a eu lieu avec le nouvel architecte et les entreprises en novembre dernier pour faire le point.

Deuxième chantier important, celui du gymnase, avec sa réhabilitation totale et son agrandissement permettant ainsi de meilleures conditions de pratique pour les sportifs. Les travaux et la réfection complète du parking par le Conseil Régional de Normandie se poursuivent avec une ouverture prévue à la rentrée scolaire prochaine.

Les études du futur lotissement du Champ Gérard avancent. A l'ordre du jour maintenant l'aménagement des parcelles (une dizaine environ),

et l'inscription au budget des travaux et réalisations des VRD (la réalisation des voies d'accès, la mise en œuvre des réseaux d'alimentation en eau, en électricité et en télécommunication).

La rue d'Argentré est programmée cette année pour l'effacement et l'enfouissement des réseaux aériens, occasionnant l'ouverture d'une tranchée, partie intégrante de la politique de valorisation des rues des Petites Cités de Caractère.

L'étude de la rénovation du Lavoir du Cours des Fontaines, et la micro-signalétique seront réalisés également cette année.



BOITE A IDEES

Nous cherchons le nom d'un sportif en rapport avec les sports pratiqués dans ou autour du gymnase, afin de le dénommer lors de son inauguration. Une boîte est à votre disposition en Mairie.

Docteur Hommey sera entièrement rénovée (réseaux et revêtement). La collaboration avec la CDC se poursuit également avec le projet de la Maison Médicale et en concertation avec l'ARS. Cette construction sera érigée sur un terrain appartenant à la ville, près de la maison de la Petite Enfance, Avenue du 8 Mai 1945. Le projet d'architectes présenté aux professionnels de santé, a été approuvé. Le permis de construire sera donc déposé prochainement.

Concernant l'aménagement des espaces verts de la ville, la plantation d'arbres, le long de l'avenue du 8 Mai 1945, en remplacement des faux acacias, qui ont été éliminés sera effectuée. Le Conseil départemental lancera également des travaux de revêtement de cette avenue depuis le rond-point jusqu'à l'intersection avec l'avenue de Tönisvorst. La deuxième plantation se fera au niveau de l'allée centrale du cimetière, dans la même avenue. Les cyprès existant, trop fortement abîmés, ont été enlevés, et après le dessouchage, seront remplacés par d'autres essences, lorsque la saison conviendra.

Un panel conséquent de travaux réalisés par la ville et ses partenaires pour ses habitants et sans toucher à l'impôt !

Jean-Yves Houssemaine a remercié l'ensemble des Adjointes et des Conseillers, qui par leur vote et leur implication permettent à la ville d'avancer, ayant pour objectif commun malgré un budget contraint par les baisses de dotations de l'Etat depuis 5 ans : le bien-être des concitoyens. Remerciements également aux acteurs de la cité : l'Union Commerciale, les commerçants, les artisans, les entreprises, les bénévoles de toutes les Associations et tout à chacun qui s'implique dans la vie et redynamise notre « Petite Cité de Caractère ».

« Alors pour ce qui est de l'Avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » conclura le Maire avant de passer la parole à Annie Suzanne, maire adjointe en charge du Concours des illuminations de Noël.



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Le 26 décembre dernier, le jury composé d'Annie Suzanne, André Tirand, Valérie Leloup et Jean-Louis Deshaies s'est réuni pour visiter les maisons illuminées de notre commune. Lors de la cérémonie des vœux, les récompenses ont été décernées aux participants ci-dessous.

Prix spécial du Jury

1^{er} Prix : M. et Mme Lionel LAROQUE

Prix « bâtiments publics »

1^{er} Prix : Hôpital Local

Prix « mise en scène »

- 1^{er} Prix : M. et Mme Michel JOANNET
 2^e Prix : M. et Mme Michel BROU
 3^e Prix : M. Dominique PELTIER
 4^e Prix : M. et Mme Alain LORPHELIN
 5^e Prix : M. et Mme Jonathan CHEREL

Prix spécial « immeuble collectif »

1^{er} Prix ex-aequo : M. Joël MALOISEL et M. Joseph BELLON
 2^e Prix : M. Pascal BAUDET

Prix « harmonie des décors »

- 1^{er} Prix : M. et Mme Michel LEMERT
 2^e Prix : M. et Mme Didier TREHARD
 3^e Prix : M. Daniel MERCIER
 4^e Prix : Mme Angélique SURIN
 5^e Prix : M. et Mme Claude GARNIER
 6^e Prix : M. et Mme Bernard RICHARD

Prix « Hameaux »

- 1^{er} Prix : Mme Anita DESCHAMPS
 2^e Prix : M. et Mme Patrick CHAPPEY
 3^e Prix : M. et Mme Michel GAREL

Des agents municipaux à l'honneur !



Jean-Marie TANGUY, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale, communale (argent) en remerciement de 20 ans de service au sein de la collectivité.



Dominique MAUDOIGT, nouvellement retraité après 12 ans de service dans la collectivité en tant que gardien du cimetière.

UNE ÉCONOMIE DE 3 500 €

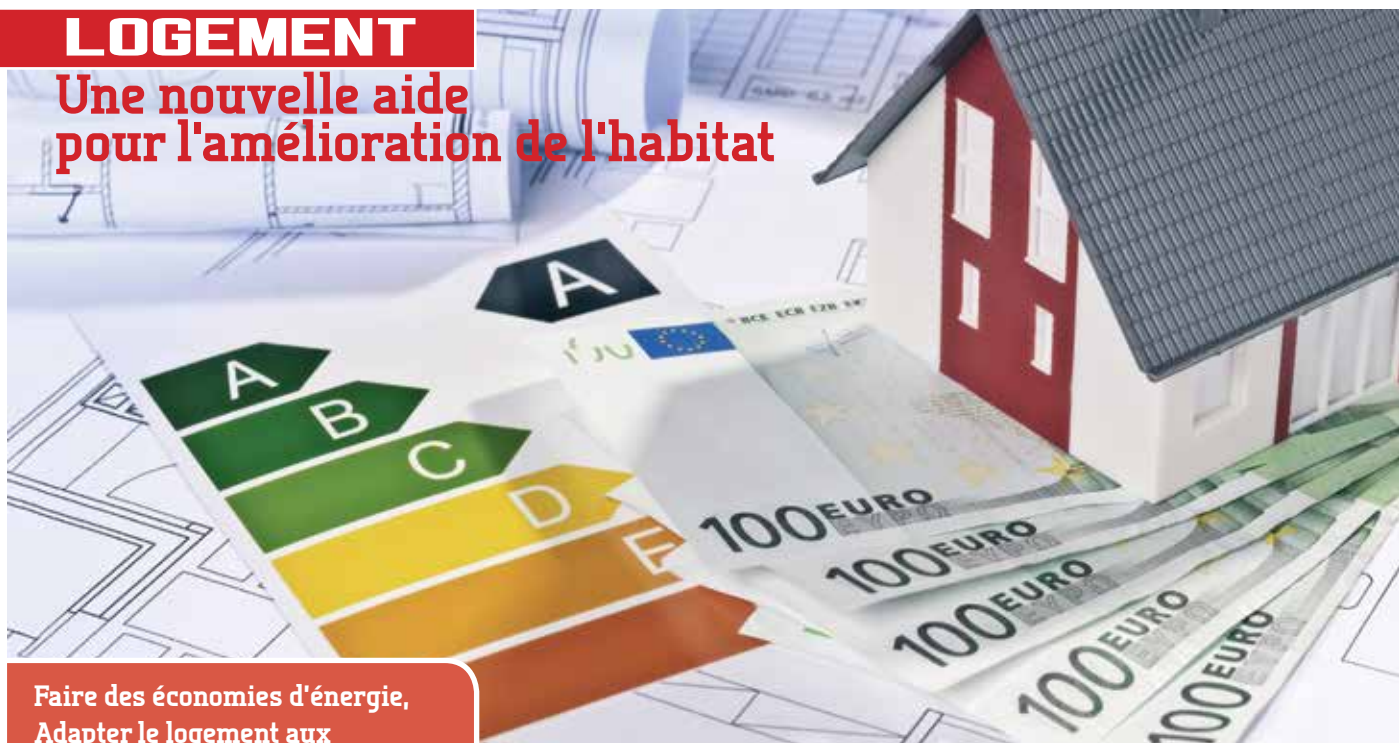
La ville a renouvelé ses illuminations par la signature d'un nouveau contrat de location triennal, passé avec le groupe Leblanc du Mans. Ces nouvelles décorations plus tendances, sélectionnée par la Commission "urbanisme" d'un montant de 16 000 € permettent, par ailleurs, une économie de 3 500 € par an.





LOGEMENT

Une nouvelle aide pour l'amélioration de l'habitat



Faire des économies d'énergie,
Adapter le logement aux
personnes à mobilité réduite pour
favoriser le maintien à domicile,
Lutter contre l'habitat indigne,
Réduire les taux de logements
vacants dans les centre-bourgs.

Tels sont les objectifs visés par l'OPAH. Une aide technique sera apportée à tous les propriétaires désireux de se renseigner sur les travaux à engager pour atteindre leurs objectifs.

Les aides financières sont plafonnées et seront principalement accordées par l'Anah (Agence Nationale d'amélioration de l'habitat) et par la CdC des Sources de l'Orne. Selon les cas, les caisses de retraites peuvent octroyer des compléments de subvention.

Si le propriétaire ne dépasse pas les plafonds indiqués ci-contre et que les travaux qu'il entreprend de réaliser sont en adéquation avec les priorités de la collectivité, des aides financières lui seront accordées. Chaque dossier est différent, aussi les aides varieront au cas par cas. Par exemple une propriétaire occupante modeste souhaitant installer de nouvelles menuiseries devra réaliser à minima un gain énergétique de 25 % pour bénéficier des aides.

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne, en partenariat avec les communes, lance son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Opération qui vise à inciter les propriétaires bailleurs ou occupants à rénover leurs biens.

Si ces conditions sont respectées, elle pourra solliciter une aide plafonnée à 10 % de 10 000 € HT de la part de la CdC et de 35 % plafonnés à 20 000 € de travaux HT de la part de l'Anah, exemple : Si les travaux coûtent 15 000 € à Madame X et qu'elle réalise un gain énergétique supérieur à 25 %, elle pourra obtenir 1 000 € de la CdC + 5 295 € de l'Anah + 1 500 € de prime du Programme Habiter Mieux.

Au total, 7 795 € seront financés sur les 15 000 € engagés soit plus de 50 % de dépenses de Madame X.

INFORMATIONS

Le CDHAT vous accueille du lundi au vendredi au 02 31 53 73 73 et lors des permanences les 2^e jeudis de chaque mois à la CdC (2, rue Auguste Loutreuil à Sées) et à la Mairie de Mortrée les 4^e jeudis de chaque mois.

PLAFONDS DES RESSOURCES*

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14 508 €	18 598 €
2	21 217 €	27 200 €
3	25 517 €	32 710 €
4	29 809 €	38 215 €
5	34 121 €	43 742 €
par personne supplémentaire	+ 4 301 €	+ 5 510 €

* Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2018, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2017.

Ces plafonds sont remis à jour au début de chaque année et s'appliquent à compter du 1^{er} janvier de l'année en cours.

Vérifiez si votre situation correspond également aux autres conditions pour pouvoir déposer un dossier d'aide de l'Anah.

Le Musée de Normandie

hébergé dans l'enceinte du Château de Caen, abrite d'importantes collections archéologiques et ethnographiques. Il présente un panorama de la vie des populations sur le territoire de toute la région, de la préhistoire aux grandes migrations du Haut Moyen Âge, des mutations de l'espace rural jusqu'aux premiers bouleversements de la société industrielle.

Le musée donne à voir et à comprendre, au fil du temps, les objets et pratiques du quotidien comme les chefs-d'œuvre des arts et traditions populaires.

Horaires :

Ouverture du mardi au dimanche (+ lundi de Pâques et lundi de Pentecôte).
Ouverture tous les jours en juillet et août.
9h30-12h30 / 13h30-18h en semaine.
11h-18h les samedis, dimanches et jours fériés.

Fermé certains jours fériés : Dimanche de Pâques, 1^{er} mai, jeudi de l'Ascension, 1^{er} novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier.

Bons plans :

Entrée gratuite chaque 1^{er} week-end du mois, entrée libre pour les moins de 26 ans, livrets-jeux disponibles toute l'année.

Autour du musée :

Expositions, Ateliers, Spectacles, Conférences, Visites animées,... autour des collections, des expositions et du château de Caen.

Un atelier de faux-monnayage trouvé à Sées (III^e s. après J.-C.)

EXTRAIT DU CARTEL PRESENT AU MUSEE DE NORMANDIE

La découverte de 77 moules d'argile à Sées dont seuls quelques pièces sont présentées ici, atteste l'existence d'un atelier de faux-monnayage installé au cœur de l'antique cité des Sagiens.

La marque distinctive de cette officine est la production de bronzes coulés et non frappés entre deux coins comme le pratiquent les ateliers monétaires impériaux. Cette technique consistait à prendre l'empreinte en creux du droit et du revers de monnaies officielles sur deux rondelles en argile ("surmoulage"), un canal de jet situé sur le pourtour permettant la coulée du métal en fusion. Les monnaies originelles étaient ensuite enlevées et les rondelles passées au four. Après cuisson, l'alliage cuivreux en fusion était versé et les monnaies d'imitation extraites de leur matrice après refroidissement.

Ce sont surtout des bronzes de la période des Antonins (II^e s.) présentant une effigie radiée qui ont été surmoulés par les faussaires. Il pourrait

donc s'agir d'une production privée frauduleuse, de petite ampleur, réalisée au niveau local mais non reconnue par le pouvoir officiel. En effet la production de faux-monnayage prend place au moment de la réforme monétaire de Postume (260 après J.-C.) où le sesterce à la couronne radiée jouissait d'une valeur libératoire supérieure à celle du sesterce traditionnel lauré qui avait alors cours.



CONFERENCE

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE A SÉES



L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est intervenu récemment à Sées, notamment pour une fouille rue des Ardrillers (2015) et pour un diagnostic dans le jardin du palais d'Argentré (2014), en amont de travaux d'aménagement et de réfection de la cathédrale.

Des vestiges des périodes gallo-romaines, médiévales et modernes ont été exhumés, ainsi que des vestiges de la Seconde Guerre mondiale.

Les archéologues vous présentent au cours d'une conférence à trois voix les principaux résultats de ces opérations archéologiques.

Par Bastien Simier et Hélène Dupont, archéologues responsables d'opération et Raphaëlle Lefebvre, anthropologue.

EMBELLISSEMENT

Villes et Villages
Fleuris



A la conquête de la 2^{ème} fleur

Suite à la session 2018, plus de 4 923 communes sont labellisées, la ville de Sées a été récompensée il y a trois ans pour sa 1^{ère} fleur et se porte candidate cette année pour obtenir la 2^e fleur. Les communes de 1 à 3 fleurs sont désignées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense supérieure comme la 4^e fleur et le Trophée « Fleur d'Or » qui sont attribués par le conseil national. Quels sont les critères d'attribution ?

Une ambiance agréable !

Le Comité qui attribue ces récompenses est sensible aux communes qui réservent une place importante au végétal dans l'aménagement de ses espaces publics, à travers des compositions florales, des aménagements décoratifs etc...

Une identité respectée et une originalité de mise !

Valoriser un paysage sur la base du patrimoine architectural qui lui est propre est aussi un critère d'attribution primordial. La créativité des employés des espaces verts participe, à travers le choix des végétaux et leur association, à une identité paysagère unique qui fait que chaque commune est différente des autres.

Des parcs et jardins à découvrir !

L'aménagement donné aux espaces naturels est aussi un enjeu important pour le plaisir de la découverte botanique, de la promenade bucolique ou de moments ludiques. La ville de Sées, grâce au parcours historique propose une sensibilisation aux parcs et jardins à découvrir : classiques et horticoles avec les jardins familiaux, naturels avec la zone humide ou contemporains avec les jardins d'Argentré.

Des événements sur le thème des jardins et du jardinage

La ville de Sées organise chaque année la Fête des plantes (les 25 et 26 mai pour la 9^e édition) et la Fête des arbres (les 26 et 27 octobre pour la 8^e édition) avec un troc jardinage, une bourse aux plantes, portes ouvertes, des conseils jardinages prodigués par des professionnels.

Le respect de l'environnement

La ville de Sées met en œuvre une politique de préservation de l'environnement à travers une gestion raisonnée de ses espaces verts (qualité du sol, consommation d'eau, diminution des pesticides, valorisation des déchets verts, etc..) et des modes de gestion respectueux des ressources naturelles (utilisation d'outils adaptés...)

La commune met également en place des actions de développement durable... Chaque année, une journée propreté est proposée à l'ensemble des habitants et des écoles pour sensibiliser au respect de l'environnement.

Le lien social

Des lieux de convivialité et de partage autour du jardin

La ville organise des espaces propices aux rencontres et aux échanges autour de pratiques de jardinage. Les jardins familiaux favorisent ainsi la socialité intergénérationnelle et interculturelle.

Des animations pédagogiques

Des ateliers de permaculture proposés gratuitement par l'association « Sées Végétal et Floral », avec la participation du CFPPA et la ville, l'an passé ont rencontré un vif succès. Ces actions seront reconduites cette année.

Les particuliers sont invités à participer à l'image attractive de la ville pour contribuer à cette réussite collective !



Concours des Maisons Fleuries

Chaque année, la ville de Sées récompense les initiatives des habitants pour embellir leur lieu de vie. Une jolie manière de mettre en valeur sa maison et de donner une belle image de cette "Petite cité de caractère".

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de Sées (excepté les membres du jury).

Le règlement est tenu à la disposition des inscrits en mairie et sur le site internet. L'inscription n'est valable que pour l'année en cours. L'inscription s'effectue en mairie.

Chaque participant est libre de décorer sa maison comme il le souhaite (aucun thème n'est imposé).

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- 1 - Harmonie des couleurs
- 2 - Qualité du fleurissement
- 3 - Entretien propreté
- 4 - Touche d'originalité de la diversité

Lors de la Fête des arbres, au mois d'octobre, les lauréats des catégories suivantes, reçoivent leur récompense.

1^{ère} catégorie :

Maison avec jardin très visible de la rue

2^{ème} catégorie :

Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

3^{ème} catégorie :

Maison avec fenêtre ou mur fleuri

4^{ème} catégorie :

Immeuble collectif

5^{ème} catégorie :

Hôtel, restaurant ou café avec mur ou sans jardin

6^{ème} catégorie :

Ancien corps de ferme (exploitants retraités)

7^{ème} catégorie :

Fermes

8^{ème} catégorie :

Prix d'encouragement



ALTERNATIVES AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le déchet vert est une ressource à ne pas gaspiller !

Les déchets de végétaux constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols. Malgré une réglementation restrictive, le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique qui perdure. Chaque année, près d'un million de tonnes de branches, résidus de tonte et feuilles partent en fumée. Pourtant les impacts sanitaires et environnementaux sont démontrés : par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.

Broyage, paillage, compostage, valorisation énergétique : les alternatives au brûlage valorisent cette ressource et se développent dans les territoires.

Les collectivités sont des acteurs clés pour activer les changements de comportement. Elles créent les infrastructures et accompagnent la montée en compétence des citoyens.

A Sées, des ateliers de sensibilisation de permaculture ont été lancés. De plus, au niveau du service des espaces verts, les feuilles mortes et autres déchets verts sont réutilisés en compostage pour enrichir la terre des bacs et jardinières. Les branches d'élagage sont, elles, broyées pour être ensuite réutilisées en paillage dans les massifs.

Améliorer la qualité de l'air tout en favorisant une économie circulaire : un enjeu de société, pour tous !

www.ademe.fr

Plan communal de fleurissement 2019



9 000 plants
120 jardinières
réparties dans la ville
28 vasques
massifs vivaces
couleurs vives

La magie des mots à la médiathèque...

En mai 2019, la médiathèque mettra en place un des projets phares de son année d'animation. Dans le cadre du dispositif "Un artiste près de chez vous", proposé par la Médiathèque Départementale de l'Orne, elle accueillera l'écrivain et poète normand Rémi David pour des temps forts autour de l'écriture.

Magie des mots
Rémi David : un auteur-magicien à la rencontre des habitants

Mai 2019
Dans les médiathèques d'Essay et de Sées

Gratuit + d'informations auprès de votre médiathèque

Un ARTISTE près de chez vous

L'ORNE Conseil départemental

Du 6 au 16 mai 2019, Rémi David résidera à Sées pour se consacrer à l'écriture de son nouveau roman et animera dans le même temps des ateliers à la médiathèque. Ateliers lors desquels le public pourra jouer avec les mots et se mettre dans la peau d'un écrivain pour donner vie à un souvenir. Rémi David sera accompagné de l'illustratrice Anastasia Elias qui proposera aux participants

d'illustrer leurs écrits avec une initiation à la gravure.

Pour découvrir l'univers de la poésie, la médiathèque accueillera également une exposition visuelle et sonore : "La fiancée de la pointe du Van" et mettra à la disposition du public des livres d'artistes.

Jusqu'à la fin du mois de mai, le résultat des ateliers sera visible à travers la ville, notamment

dans les vitrines des commerçants et une soirée de fin de résidence aura lieu le 25/05. Les élèves de l'école de musique accompagneront des lecteurs de la médiathèque pour une restitution originale des productions des participants aux ateliers.

Cette soirée sera également l'occasion pour Rémi David de faire découvrir au public les premiers extraits de son nouveau roman.

Ateliers tout public "Jouons avec les mots"
samedi 11/05 à 10h, 11h, 12h, 14h30, 15h30 et 16h30

Ateliers gravure avec Anastassia Elias
samedi 11/05 à 11h, 12h, 13h, 15h30, 16h30 et 17h30

Soirée de restitution
le samedi 25 mai à 20h - sur inscription

DU 13 AU 19 MARS 2019

VENEZ PARTICIPER !

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

PROJECTIONS - ATELIERS - TALENTS
PARTOUT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL
COURTS MÉTRAGES À VOLONTÉ !

WWW.LAFETEDUCOURT.COM

AXA Prévention, Clear Channel, amiens, Hauts-de-France, SVEP, RENAULT, france-tv, TV5MONDE, BNP PARIBAS

La fête du court-métrage, une opération nationale !

Dans le but de faire découvrir ou redécouvrir ce qu'est le court métrage, pendant une semaine partout en France, médiathèques, cinémas, établissements scolaires... organisent des projections gratuites à destination des enfants et des adultes. Pour la deuxième fois, la Médiathèque Emile Zola y participe.

Modernité 3.0

13 mars 2019 à 14h30

Une sélection de 4 courts-métrages à voir à partir de 13 ans sur l'envers des réseaux sociaux.

Les très courts et Arte fait sa fête

13 mars 2019 à 18h30

Une sélection d'une dizaine de courts-métrages à voir à

partir de 12 ans. Des histoires tantôt drôles, tantôt émouvantes, toujours pertinentes sur des thèmes comme le racisme, l'Histoire ou encore la musique.

Drôles de bêtes

14 mars 2019 à 16h

6 courts-métrages pour les 5-7 ans sur nos amies les bêtes qui font les 400 coups !



Ciné-Environnement permet d'affirmer nos valeurs et de prendre conscience du monde qui nous entoure. Notre existence sur terre peut être menacée si nous ne faisons rien et si nous refusons de regarder la réalité en face. Fidèle à cet objectif, ce festival veut porter loin ce message et être accessible au plus grand nombre.

Enfin, nous souhaitons, pour cette 25^e édition, mettre l'accent sur notre démarche d'Éco-Festival. Bien qu'elle soit modeste, elle nous semble importante afin de montrer qu'il est possible d'agir dans notre quotidien pour aller vers un changement durable de notre mode de vie. Nous espérons que vous partagez nos préoccupations et que vous vous engagerez à nos côtés.



*Coralie et Ludivine, Responsables du public
Joanna, Responsable de la médiation et de la publicité
Marie, Responsable des finances
Jolan et Lou, Responsables de l'animation et de la décoration
Hugo, Responsable de la logistique et de l'écofestival
Et Julie, Responsable des réseaux numériques*



Le festival fête ses 25 ans !

EVENEMENT

ENVIRONNEMENT

Ce festival cinématographique, créé grâce à une initiative d'un groupe d'étudiants du Lycée Agricole Auguste Loutreuil de Sées, fête ses 25 ans !

En 1999, l'association « Envi d'Anim » est créée. Celle-ci gérée par des étudiants de BTS « Gestion et Protection de la Nature », a pour but de sensibiliser à l'environnement et de développer l'écocitoyenneté à travers la mise en œuvre de projets d'éducation.

Cette manifestation a pour objectif d'éveiller les consciences aux problématiques environnementales, sociales et économiques.

Le festival accueille tout type de public (scolaire, étudiant, grand public, ...), le but étant d'ouvrir le monde du cinéma à l'ensemble des citoyens.

Plus qu'un festival de projections cinématographiques, les élèves proposent aux spectateurs des débats, lesquels

sont encouragés à échanger autour de thématiques sociétales, environnementales.

Faire évoluer les mentalités en sensibilisant sur les enjeux du développement durable tel est l'objectif de cet événement.

Cette 25^e édition est l'occasion de former de nouveaux organisateurs en se confrontant directement au monde professionnel de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Tous les étudiants occupent une fonction spécifique. Le travail est réparti en fonction des compétences et des aspirations de chacun.

Un festival soucieux d'écologie aussi en coulisses

Pour partager et encourager la protection de l'environnement

lors du déroulement, l'équipe cherche à réduire davantage son empreinte écologique. Pour cela, plusieurs actions vont être mises en place que ce soit en termes d'impression d'outils de communication (imprimeur labellisé "Imprim'Vert") qu'en termes de tri des déchets (composteur, vaisselles réutilisables, consigne sur les écocup...). Les circuits courts (produits locaux) sont privilégiés également pour l'approvisionnement alimentaire, les déplacements à pied pour les scolaires, covoiturage, utilisation de matériaux de récupération, panneaux de sensibilisation...

Les circuits courts (produits locaux) sont privilégiés également pour l'approvisionnement alimentaire, les déplacements à pied pour les scolaires, covoiturage, utilisation de matériaux de récupération, panneaux de sensibilisation...

du 19 au 23 mars

Exposition dans le hall de l'Hôtel de ville

Projections au cinéma le Rex de Sées



Renseignements réservations :
02.33.81.74.00
cineenvironnement@gmail.com

Vivre à Sées

DES ATELIERS BIEN-ÊTRE POUR LES FEMMES ATTEINTES DU CANCER



sees.pour.elles@gmail.com

L'événement organisé à Sées dans le cadre d'Octobre Rose avait permis de récolter des fonds pour la mise en place d'ateliers bien-être pour les femmes atteintes d'un cancer.

Vous êtes concernée et intéressée, n'hésitez pas à vous rappro-

cher de votre médecin traitant du territoire intercommunal, informé de cette actions par courrier.

Ces séances débiteront mimars. Vous pourrez en suivre toute l'actualité sur la page Facebook "Sées pour Elles".

VOYAGE EN ORIENT AVEC *Shora Falâh Vahdati*



EXPOSITION

du 29 mars
au 27 avril

Hall de l'Hôtel
de ville
Cratuit



Shora Falâh Vahdati, née en 1981 à Téhéran, résidant à Alençon, est une artiste à multiples facettes. Réalisatrice, scénariste, ingénieure du son mais aussi artiste peintre.

Ses courts métrages ont été récompensés au cours des différents festivals en Iran, en Iraq, à Qatar, en France, en Italie, en Autriche et aux États-Unis.

Elle a aussi réalisé les dessins de plusieurs livres. En France, elle réalise sa première exposition individuelle intitulée « la mort dans le jardin persan » avec plus de vingt tableaux. Ses

oeuvres représentent une synthèse de l'Orient, du surréalisme et du symbolisme. Elle invite le spectateur, par une attirance narcissique, à voir son monde à travers la maternité et la beauté féminine, au travers un défit figuratif issu de la tradition persane.

Elle s'empare d'un horizon particulier où la poésie fait appel à l'image. Le silence de l'image chez Shora est le silence du cri, celui d'une femme qui revendique les conditions des femmes orientales à travers son art.

ELECTIONS

NOUVELLE REGLEMENTATION

Le 21 novembre dernier, le gouvernement a publié au Journal officiel un arrêté modifiant la liste des pièces « permettant de justifier son identité au moment du vote » dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Les électeurs pouvaient présenter un passeport ou une carte d'identité périmés lors du scrutin. Cette règle change ! **Les pièces doivent dorénavant être en cours de validité ou périmées depuis moins de 5 ans.**

En ce qui concerne le permis de conduire, celui en papier (rose) n'est plus recevable, seuls les permis « sécurisé et conforme au format Union européenne » seront acceptés.

Les autres pièces toujours valides sont les suivantes :

- > Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;
- > Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat;
- > Carte vitale avec photographie;
- > Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie;
- > Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie;
- > Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires;
- > Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage;
- > Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Attention les délais d'obtention des cartes d'identité sont très longs (+ de 6 semaines), nous vous invitons à prendre contact avec le service carte d'identité/passeport dès maintenant au 02 33 81 79 70, tapez 1 puis 1.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

Vivier :
réfection de la toiture et nettoyage des berges tout le long de l'Orne
taille des arbres et arbustes.



1

Cimetière :
abattage des arbres, rognages des souches et mise en place de bâches sur les talus.
Plantation d'arbustes à fleur, vivaces et arbustes rampants.

2



3

Gymnase : remplacement des translucides pour éviter l'éblouissement et modification de l'alimentation de chauffage.



OFFRES EMPLOI

La ville de Sées recherche des **agents d'accueil saisonniers pour le camping municipal**.
Les agents ont pour missions principales l'accueil des usagers et l'entretien des locaux.

Le goût pour le contact et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à la Mairie de Sées.

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES EN MAIRIE

CPAM : sur RDV au 3646

AMELIORATION DE L'HABITAT :
tous les 2^e jeudis de chaque mois dans les locaux de la CdC (9h30 - 12h)
mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE : sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin

ADMIR : le jeudi de 14h à 18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur RDV le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

MOUVEMENT ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE : sur RDV
M. Blaise : 06 60 21 04 32

BANQUE ALIMENTAIRE : tous les jeudis, de 13h30 à 16h
5, Rue du Vivier

PHARMACIES DE GARDE

MARS

2-3 : Leliepault (Sées)
02 33 27 80 54

9-10 : Potdevin (Nonant le P.)
02 33 39 94 10

16-17 : Thieulin (Mortrée)
02 33 35 30 93

23-24 : Gourio (Sées)
02 33 27 80 59

30-31 : Gloria (Moulins-la-M.)
02 33 34 54 11

AVRIL

6-7 : Leliepault (Sées)
02 33 27 80 54

13-14 : Vast (Gacé)
02 33 35 52 16

20-21 : Granzotto (Le Merlerault)
02 33 35 42 86

22 : Khin (Courtoimer)
02 33 28 40 55

27-28 : Leliepault (Sées)
02 33 27 80 54

1^{er} Mai : Potdevin (Nonant le P.)
02 33 39 94 10

RésoGardes : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur www.3237.fr

Etat-civil

NAISSANCES

12/12 : Augustin Couget.
27/12 : Mya Lemaître.
04/01 : Eloi Labelle.
13/01 : Jonathan Le Boulaire

DÉCÈS

21/12 : Gilbert Hanoux, 76 ans.
28/12 : Marcel Boulay, 88 ans.
30/12 : Christian Jouanny, 67 ans.
01/01 : Claude Bouillon, 91 ans.
01/01 : Henri Leturcq, 90 ans. Abbé Père
05/01 : René Ramage, 87 ans.
07/01 : Martine Renard née Yverneau, 67 ans.

07/01 : Germaine Gagneux née Badault, 97 ans.
08/01 : Nicole Mony, 89 ans.
09/01 : Christiane Chauvin née Lainé, 84 ans.
14/01 : Lucienne Loiseau Rousseau née Gallienne, 98 ans.
14/01 : Jean-Paul Dudouet, 62 ans.
14/01 : Simone Hérivel née Huet, 86 ans.
14/01 : Michel Baucheron,
17/01 : Marie Priou née Cotrel dit Lasaussaye, 72 ans.
20/01 : Sœur Marie Legros, 95 ans.
20/01 : Marguerite De

Goussencourt née Potier de Courcy, 91 ans.
21/01 : Georgette Marchand née Hardy, 89 ans.
26/01 : Georgette Pottier née Cacou, 97 ans.
01/02 : Claudine Letellier née Mauboucher, 77 ans.
01/02 : Odette Chauveau, 96 ans.
02/02 : Blanche Salin née Chauveau, 93 ans.
03/02 : Jean Mary, 97 ans.
04/02 : Colette Rouillé née Duval, 88 ans.
04/02 : François Pitou, 67 ans.
06/02 : Christian Michel, 85 ans.



Les jeunes nés en mars 2003 doivent se faire recenser avant le 31 mars 2019 et les jeunes nés en avril 2003 doivent se faire recenser avant le 30 avril 2019, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.

◆ Tribune de l'opposition

A Monsieur Le Conseiller Régional,

Vous nous avez fait l'honneur de votre présence à l'Espace Culturel des Halles, lors de la cérémonie des vœux aux Sagiens, le 18 janvier dernier, malgré semble-t-il un emploi du temps chargé ! Nous aurions aimé pouvoir vous en remercier.

Mais vous nous avez bien « plombé » l'ambiance avant de quitter rapidement la salle, sans doute accaparé par d'autres engagements ? Nous le comprenons. Cependant, dans le cas présent, nous aurions eu besoin de vous dire que nous n'attendions pas de vous une leçon de morale contre les violences parisiennes en marge des manifestations des « Gilets jaunes ». Ce n'était ni l'heure, ni le lieu.

Ce n'est pas ce que nous attendons comme vœux pour 2019 !

Pensez-vous que les Sagiens ont besoin d'entendre cela ? Qu'ils ne sont pas informés de ces violences ? Qu'il faut leur expliquer qu'ils ne doivent pas les approuver ? Ne pensez-vous pas que la situation, suffisamment inflammable, demande que les politiques apaisent, rassemblent, comprennent, pour éviter de dresser les citoyens les uns contre les autres ?

Vous savez sans doute que les départements ruraux souffrent, se sentent oubliés, et qu'il y a un climat de confiance à re-instaurer ?

Vous nous avez expliqué l'effort de la Région pour le transport ferroviaire. Nous vous en remercions. Mais savez-vous qu'il n'y a plus de gare ni à Sées ni à Surdon ?...

On aurait aussi aimé vous re-dire que la disparition des services publics dans le monde rural nous rend la vie compliquée.

Les compétences du Conseil régional sont nombreuses : économiques, gestion des programmes européens, formation professionnelle, lycées et établissements d'enseignement agricole, participation à l'enseignement supérieur, transports, aménagement du territoire, intervention dans le domaine de la culture, du patrimoine, et des sports. Vaste programme !

Voilà bien des sujets d'échanges ! Et nous aurions apprécié de pouvoir faire de votre présence un moment de convivialité constructive et positive et d'espoir !

Domage ! ➡

Les élus de la liste

« Construisons un autre avenir »

◆ Tribune de la majorité

La Communauté de Communes et les communes membres se lancent dans la construction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Appuyés par le cabinet d'études Perspectives, les élus travaillent de concert à l'organisation et l'aménagement du territoire de demain. Cet exercice vise à définir les orientations d'aménagement du territoire pour les quinze années à venir. Pour cela, des études sont menées en matière d'agriculture, d'environnement, d'habitat, de déplacements et sur le fonctionnement de notre espace en général. Nous en sommes aujourd'hui à la phase de diagnostic où chacune des communes fait part de ses besoins et des réalités de son périmètre d'action. Ce travail en amont permettra de zoner le territoire à la fois pour le protéger et le développer durablement.

Si des documents d'urbanisme sont déjà réalisés et en vigueur dans notre commune, ils seront refondus et harmonisés pour atteindre une politique partagée et globale sur toute la Communauté de Communes des Sources de l'Orne. La réalisation du PLUi demandera environ quatre années de travail, d'ateliers et d'échanges avec les différents acteurs locaux.

Le rôle des habitants est prépondérant ! Vous serez ponctuellement sollicités pour échanger sur le travail en cours lors de réunions publiques, mais aussi par un cahier mis à disposition à la Mairie.

Un panneau explicatif sur le PLUi est disposé à votre attention à côté de la Communauté de Communes et de la Mairie (parking > 2, rue Auguste Loutreuil, Sées).



Les élus de la majorité

Agenda

MARS

Vendredi 8
Ciné Les P'tits Rex avec la Cabane aux oiseaux
3.50 € - cinéma le Rex

Samedi 9 à 14h
Tournoi mensuel Tarot concours - Centre Polyvalent

à 20h
Loto du Foot - Ouverture des portes 18h30
Centre polyvalent
Contact : S. Bonneville
06 75 87 33 89

Mardi 12 mars à 14h
Thé dansant avec Pascal Desmet, musicien et chanteur - centre polyvalent

sans réservation - viennoiserie offerte

Mercredi 13 et jeudi 14
Fête du Court-métrage
Médiathèque

Samedi 16 à 10h
Les Classiques de Muriel André Gide
Médiathèque

à 20h30
Concert Ecole de Musique
Centre Polyvalent

Dimanche 17 à 14h
Tournoi mensuel Tarot
Centre polyvalent

Du 19 au 23
25^e édition de Ciné-Environnement
Exposition et Projections
Cinéma le Rex

Jeudi 21 à 10h
Séances bébés lecteurs
Médiathèque

Vendredi 22 à 14h
Ciné des aînés avec goûter
Cinéma le Rex

Mardi 26 mars à 10h
Assemblée générale de Générations mouvement du canton de Sées - 12h : repas sur inscription auprès des présidents des clubs, avant le 12 mars - centre polyvalent

Jeudi 28 à 19h
Les Bouquinades du jeudi
Médiathèque

du 29 mars au 27 avril
Exposition de peintures de Shora Falâh Vahdati
Hall de l'Hôtel de Ville

Samedi 30 à 13h30
Concours de cartes
Contact : M. Benoist 02 33 81 94 60 - Centre Polyvalent

à 14h30
Conférence Archeologie préventive animée par l'INRAP - Espace Culturel des Halles - Gratuit

à 19h30
Repas dansant avec Isabelle et son orchestre organisé par la MAM Les Bambins Sagiens - Centre polyvalent - Réservations avant le 23/03 : 06 45 76 70 89

AVRIL

Mardi 2 à 19h
Tournoi interne Tarot
Centre Polyvalent

à 14h
1/2 finale de belote
Foyer municipal

Jeudi 4 à 13h30
Carnaval des Ecoles avec déambulation musicale
Rues

Samedi 13 à 14h
Tournoi mensuel Tarot
Centre Polyvalent

Dimanche 14 à 19h
Tournoi interne Tarot
Centre Polyvalent

Samedi 20 à 10h
Les Classiques de Muriel - Bossuet
Médiathèque

Jeudi 25 à 10h
Séances bébés lecteurs
Médiathèque

à 19h
Les Bouquinades du jeudi
Médiathèque

Vendredi 26 à 14h
Ciné des aînés avec goûter - Cinéma le Rex

Samedi 27 à 13h30
Concours de cartes
Contact : M. Benoist 02 33 81 94 60 - Centre Polyvalent

à 17h30
Comédie musicale « Made in Normandy »
Centre Polyvalent
Contact 07 50 40 48 55

Mardi 30 à 14h
Conférence "Les premiers gestes qui sauvent" - Espace culturel des Halles
Gratuit

Association santé éducation et prévention sur les territoires Normandie

« Les gestes qui sauvent »
conférence gratuite grand public

animée par un formateur certifié.
Comment réagir face à une situation d'urgence ?
Venez découvrir ces premiers gestes qui sauvent.

Mardi 30 avril 2019 à 14h à SÉES
Espace Culturel des Halles (Auditorium)
Place des Halles

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Encadré par :
ARS Normandie : 02 31 25 08 89
CCAS de Sées : 02 33 81 79 71

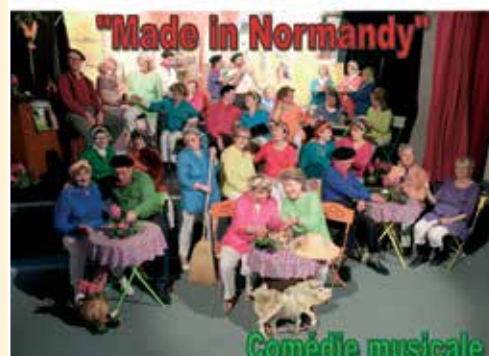
Centre de l'atelier : les 15/03/19 et 05/04/19 de 14h à 17h00

Logos : ARS, Sécurité Sociale, Carsat, DSDS, CCAS, etc.



I 
NORMANDIE

La Troupe "À l'Unisson !"
vous présente ...



Comédie musicale "Made in Normandy"

Plein de fraîcheur et de gaieté, ce spectacle familial ravira petits et grands.

« Gaston a des rêves d'amour dans son petit village de Normandie... mais pas de prétendante à qui conter fleurette ! Il faut dire que Gaston aurait bien besoin d'être relooké ! Alors ses copains décident de le sortir, de lui faire voir du pays et de lui présenter de jeunes et jolies femmes. Gaston aura-t-il du succès ??? Et avec laquelle reviendra-t-il au village ??

Pour le savoir, venez suivre ses péripéties dans la joie et la bonne humeur !!

La recette de la séance sera reversée au Secours Catholique.

Prix des places : 8 €

Places de soutien : 15 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Réservations : madeinnormandy61500@gmail.com

Tel. : 07 50 40 48 55 ou directement sur place le jour-même.

L'école municipale de musique et l'Alliance Musicale
présentent



CONTES & LEGENDES

CONCERT
16 MARS
SÉES
20H30
CENTRE
POLYVALENT
entrée libre



conception : service communication - ville de Sées